



# PLAN D'ACTION DU PROJET DE LABELLISATION E3D



Code de lecture des actions :

Action déjà réalisée ou en cours de réalisation

Action à réaliser sur l'année 2020

Action à réaliser sur l'année 2021 en vue de la labellisation niveau 3

**Item de la charte considéré comme validé**

## Domaine 1 : Action pédagogique, éducative et formation

1. L'Éducation au Développement Durable est mise en œuvre au moins à travers les deux thématiques inscrites dans les programmes de géographie et de sciences au cycle 3 (eau et déchets). Les démarches pédagogiques retenues permettent d'aborder les 3 piliers du développement durable.

Travail sur les déchets (Cycle 2 et 3)

Travail sur la nutrition (Cycle 1, 2 et 3)

Intervention dans les classes de personnes pouvant éclairer ou éduquer au DD

Sensibilisation à la biodiversité (sorties thématiques, observation des oiseaux à la mangeoire, herbiers...)

Travail sur le cycle domestique de l'eau (Cycle 3)

Péri-scolaire : fabrication de cosmétiques

2. Une fois dans l'année, les élèves sont impliqués dans un projet interdisciplinaire autour d'une problématique relative au développement durable impliquant l'intervention de plusieurs enseignants et de partenaires le cas échéant.

Travail sur les déchets (Cycle 2 et 3) intervention du SYBERT

Jardinage (Cycle 1, 2 et 3)

Projet « L'école à ciel ouvert » (classe CE1/CE2 et autres classes volontaires)

3. Des actions pédagogiques sont conduites en partenariat avec des structures économiques, culturelles ou environnementales et / ou avec les collectivités territoriales et aboutissent à des productions d'élèves. Des actions d'éducation au développement et à la solidarité internationale sont conduites dans le cadre de partenariats européens et / ou de partenariats Nord / Sud (jumelage, échanges...).

S'engager dans une action de solidarité internationale

Trouver des partenariats locaux : Terracycle, trivial compost, logis 13 éco, jardins d'insertion

Décoration de Noël du village à partir de matériels de récupération (péri-scolaire, municipalité, associations)

4. L'équipe pédagogique ou l'équipe "vie scolaire" favorise l'éducation à la citoyenneté (« Avoir un comportement responsable » ; « Faire preuve d'initiative ») dans le cadre des actions E3D ou d'autres actions conduites dans l'école. Le règlement intérieur fait explicitement référence à la démarche d'Éducation au Développement Durable.

Conseils de classe et Conseils des délégués (proposition des élèves sur la vie de l'école et notamment sur le DD)

Modifications à apporter au Règlement Intérieur lors de 1<sup>er</sup> Conseil d'École 2020/2021

5. La démarche E3D donne un cadre fédérateur aux projets ou activités mises en place dans l'école (classes de découverte, sorties scolaires, actions éducatives, etc.). Les éducations transversales (éducation à la santé, éducation à la responsabilité, à la prévention des risques, éducation au développement et à la solidarité internationale, éducation aux médias ou encore l'éducation artistique et culturelle) sont fédérées par la démarche E3D ou s'articulent avec elle.

Lors des sorties scolaires, demande aux familles de fournir des pique-nique « zéro déchets »

Implications des élèves dans des actions type « ramassage de déchets »

Mise en place par l'école d'une journée de « découverte d'un milieu » à destination des parents et de la population locale

6. Des professeurs ont suivi des formations sur l'EDD (disciplinaires ou transversales) ou des séances d'information conduites par des partenaires au cours des cinq dernières années.

7. Une formation inter catégorielle des personnels sur le fonctionnement d'un établissement E3D a eu lieu ou est programmée. Des animations, des formations internes sont proposées aux différentes catégories de personnels.

8. L'établissement définit un lieu privilégié de conservation de la mémoire de l'E3D, des ressources identifiées dans le territoire et de la culture « développement durable » sous la forme de son choix (numérique, CDI, ENT...).

Onglet E3D sur le blog de l'école

## Domaine 2 : Gestion durable de l'établissement

9. La politique de gestion durable de l'école s'inscrit également dans un projet pédagogique partagé par l'ensemble de la communauté éducative.

Implication de tous les enseignants dans la mise en place d'habitudes de vie en classe (tri déchets, économie d'énergie (fermer les portes, éteindre les lumières), économie d'eau, gaspillage de papier et de matériel, réutilisation...)

10. Les responsables de la restauration scolaire mettent en place régulièrement des actions allant dans le sens de circuits courts, ou d'une alimentation issue de l'agriculture biologique et / ou du commerce équitable.

Restauration scolaire en circuit court, produits bio (en partie), réduction des déchets plastique

11. La gestion et la maintenance de l'école impliquent un rapprochement avec les collectivités territoriales et les organismes compétents et amènent l'école ou l'établissement à intégrer les relations existant entre les réalités sociales, économiques et environnementales locales.

12. L'aménagement extérieur de l'école, inscrit dans le territoire local, favorise la biodiversité et le bien-être de la communauté scolaire.

Jardinage (potager et fleurissement), compost

Accueil des oiseaux (nichoirs et mangeoires)

Plantation des arbres dans la cour de récréation (demande du Conseil des délégués et choix de l'essence par les élèves)

Pose d'un récupérateur d'eau du côté des potagers

Réalisation et pose d'hôtel à insectes du côté des potagers

Aménagement des entrées des écoles (cadre agréable : fleurissement, boîte à livres...)

13. Une programmation de la gestion durable de l'énergie et une politique de gestion des fournitures sont mises en place dans l'école ; cela implique la recherche d'économie et un tri sélectif des déchets.

Tri des déchets dans les classes

<input checked="" type="checkbox"/> <b>Récupération des déchets d'écriture (avec l'association Bouts d'ficelle)</b> <input type="checkbox"/> <b>Choix de matériels scolaires réutilisables par les enseignants (feutres de tableau rechargeables, blanc rechargeables...) et réemploi de matériels des années précédentes</b> <input type="checkbox"/> <b>Penser à limiter les copies (support numérique, ardoise, transparents...)</b>
<p>14. Les personnels de service et d'entretien s'impliquent au quotidien dans la gestion durable de l'école : utilisation de produits respectueux de l'environnement, tri des déchets...</p> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Tri sélectif (poubelle jaune et poubelle noire)</b> <input type="checkbox"/> <b>Utilisation de produits « bio » par les agents d'entretien (existent déjà au périscolaire)</b>
<p>15. Des actions favorisant la mobilité des acteurs au moindre coût carbone sont mises en place (pédibus, covoiturage, déplacement à bicyclette, etc.).</p> <input type="checkbox"/> <b>Présence de racks à vélo à l'école (existe, mais à améliorer)</b> <input type="checkbox"/> <b>Formation vélo à destination des élèves à coordonner entre les enseignants</b>
<p>16. L'école est engagée dans une démarche d'amélioration continue de sa politique environnementale (démarche qualité).</p>

### **Domaine 3 : Pilotage de l'Éducation au Développement Durable au sein de l'établissement**

<p>17. Un comité de pilotage E3D, représentant tous les acteurs de l'école (enseignants, élèves, parents d'élèves, personnels de l'accueil de loisirs, de la collectivité) impulse et met en cohérence les actions E3D.</p> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Comité de pilotage le 16/01/2020</b>
<p>18. Les élèves sont représentés au sein du comité de pilotage ou dans des instances spécifiques (conseil des élèves...) et sont force de propositions dans le domaine du développement durable.</p> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Participation des élèves au Comité de pilotage (pour retour dans les classes)</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Délégués des élèves et Conseil de classe font des propositions (dont certaines sur le DD) qui sont débattues lors des Conseils des délégués</b>
<p>19. La démarche EDD de l'école est élaborée en concertation avec des instances existantes, comme le conseil des maîtres de l'école, le conseil école-collège. Elle permet de garantir pour tous les élèves une EDD.</p> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Echanges lors des Conseils des maîtres</b>
<p>20. Le comité de pilotage « E3D » veille à ce que la démarche et les actions EDD entreprises dans l'école soient en cohérence avec les priorités du territoire à l'échelle locale, départementale ou régionale. Le cas échéant, la démarche « E3D » s'intègre dans les projets éducatifs territoriaux (PEDT).</p>
<p>21. Le comité de pilotage « E3D » noue et formalise des partenariats spécifiques, avec des universités, des collectivités locales, des services déconcentrés de l'état, des entreprises ou des associations.</p>
<p>22. Le projet d'école présente un axe ou un volet « développement durable » mettant en œuvre les 3 piliers (et le principe d'action du développement durable : « agir localement, penser globalement »).</p> <input type="checkbox"/> <b>Ajout d'un volet « développement durable » dans le projet d'école qui sera proposé lors du prochain Conseil d'École</b>
<p>23. Le directeur met à l'ordre du jour d'un conseil d'école la politique de l'école dans le domaine du développement durable au moins une fois dans l'année.</p> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Présentation du projet de labellisation au 1er Conseil d'École 2019/2020</b> <input type="checkbox"/> <b>Bilan de l'avancement de la labellisation lors des Conseils d'école</b>

**24.** Le comité de pilotage « E3D » informe la communauté scolaire et les partenaires de l'avancée des projets : communication interne et externe. Les projets et actions EDD sont partagées avec d'autres acteurs (dont les autorités académiques) et valorisées. Les outils numériques sont un support majeur de cette entreprise de communication.

**Valorisation des actions EDD sur le blog de l'école**